

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE DEMI-QUARTIER

775, route d'Etraz
74120 DEMI-QUARTIER
(Haute-Savoie)
Arrondissement de BONNEVILLE

N° DEL 2024 - 29

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juin, le Conseil Municipal de la Commune de DEMI-QUARTIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Stéphane ALLARD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mai 2024

Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice :	14	Pour :	12
Présents :	10	Contre :	0
Représentés :	3	Abstention :	1
Suffrages exprimés :	13		

PRESENTS: Mesdames et Messieurs : Stéphane ALLARD, Maire, Pierre SOLLE, Sandrine BIRSAL Adjoints, Jean-Pierre SOCQUET, Céline GACHET, Catherine CABROL, Catherine MONGET, Pascal BRONDEX, Jérémie MARIN, Marie-Laure GAIDDON.

EXCUSES : Madame Muriel MORAND (pouvoir à Monsieur Stéphane ALLARD), Messieurs Bertrand MARIN-LAMELLET (pouvoir à Monsieur Jean-Pierre SOCQUET), Gaspard CHATELLARD (pouvoir à Monsieur Pierre SOLLE).

ABSENTE : Madame Marie-Pierre PIAZZA OUVRIER-BUFFET.

Monsieur Jean-Pierre SOCQUET a été élu secrétaire de séance.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DES REMONTEES MECANIKES DE LA PRINCESSE A DEMI-QUARTIER – APPROBATION DES TARIFS - HIVER 2024-2025 :

L'exploitation des remontées mécaniques du domaine skiable de la Princesse a été confiée par une convention de délégation de service public à la SA Remontées Mécaniques de Megève.

Le délégataire a présenté sa proposition de tarifs pour l'hiver 2024-2025, qui doit être validée par le Conseil Municipal.

Après avoir pris connaissance des tarifs proposés, le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 1 abstention de Madame Catherine CABROL :

Vu l'article L 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales

Vu l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de

concession

Vu le contrat de délégation de service public du 10 décembre 2002 ;

1°) APPROUVE les tarifs applicables pour la saison 2024-2025 annexés à la présente délibération.

En application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Suivent au registre les signatures. Pour copie certifiée conforme. DEMI-QUARTIER, le 5 JUIN 2024

Le Maire,


Stéphane ALLARD.



Le secrétaire de séance,


Jean-Pierre SOCQUET.

Certifié exécutoire :

Télétransmis en S. Préfecture le - 4 JUIN 2024

Publié électroniquement le - 4 JUIN 2024

TARIFS FORFAITS DE SKI & PIETONS HIVER 2024-2025
FORFAITS EVASION MONT BLANC

	Adulte 15-64 ans		Enfant 5-14 ans		Pléton Liberté	
	55,50	61,50	47,50	52,50	+15 ans	5-14 ans
4 heures consécutives	55,50	61,50	47,50	52,50	-	-
1 jour (1)	116,50	127,50	99,00	109,50	22,00	20,00
2 jours	171,50	187,50	146,00	156,50	41,50	37,50
3 jours	217,50	233,50	185,00	195,50	54,50	49,00
4 jours	275,50	291,50	234,00	244,00	71,00	64,00
5 jours / 6 jours promo web (2)	308,50	324,50	262,00	278,00	83,50	75,00
6 jours	351,50	367,50	299,00	315,00	96,50	87,00
7 jours	394,00	410,00	335,00	351,00	106,50	96,00
8 jours	436,50	452,50	371,00	387,00	118,00	106,00
9 jours	478,50	494,50	406,50	422,50	127,00	114,50
10 jours	521,50	537,50	443,50	459,50	137,50	124,00
11 jours	563,50	579,50	479,00	495,00	147,50	133,00
12 jours	606,00	622,00	515,00	531,00	157,50	142,00
13 jours	648,50	664,50	551,00	567,00	167,50	151,00
14 jours	690,50	706,50	587,00	603,00	176,50	159,00
15 jours	733,00	749,00	623,00	639,00	186,50	168,00
16 jours	774,00	790,00	658,00	674,00	196,00	176,50
17 jours	818,00	834,00	695,50	711,50	206,50	186,00
18 jours	860,50	876,50	731,50	747,50	216,50	195,00
19 jours	902,50	918,50	767,00	783,00	225,50	203,00
20 jours	945,00	961,00	803,50	819,50	236,50	213,00
21 jours	46,00	52,00	39,00	45,00	245,50	221,00
1 jour prolongation (après 6 jrs)	1 131,50	1 147,50	962,00	978,00	-	-
Saison Evasion Mont Blanc*	1 202,50	1 218,50	1 022,00	1 038,00	319,50	319,50
Année Evasion Mont Blanc*	767,00	783,00	652,00	668,00	384,00	384,00
Saison Vente Privée jusqu'au 15/10/2024*(3)	847,00	863,00	720,00	736,00	-	-
Saison promo jusqu'au 30/11/2024*	831,50	847,50	707,00	723,50	-	-
Année Vente Privée jusqu'au 15/10/2024*(3)	919,00	935,00	781,00	797,00	319,50	319,50
Année promo jusqu'au 30/11/2024*	366,00	382,00	366,00	382,00	-	-
7 jours Liberté jusqu'au 30/11/2024*						

Ouvertures prévisionnelles : (sous réserve d'enneigement suffisant)
 Ouverture partielle le week-end 7-8/12/2024
 Ouverture partielle à partir du 14/12/2024
 Ouverture générale : 21/12/2024
 Fermeture Princesse : 30/03/2025
 Fermeture Mont d'Arbois : 06/04/2025
 Fermeture Rochebrune : 06/04/2025

Forfait Evasion Mont-Blanc :

Pour skier sur Megève, St-Gervais, Saint-Nicolas de Véroce, Combloux, La Giettaz et Les Contamines/Hauteluce.

Promotion Web : forfaits de ski Evasion achetés à l'avance sur Internet :

(1) Megève Skideal, tarification dynamique proposant le forfait journée à partir de 30 € (achat anticipé d'au moins 3 jours)

(2) 6 jours au prix de 5 si achat à J-10

(3) Vente privée applicable pour les clients de forfaits saison ou année Evasion n-1, n-2, ou n-3 ; achat internet jusqu'au 15/10/2024

1ère neige et ski de printemps : du 14 au 20/12/2024 & à partir du 22/03/2025 -20% de réduction sur les forfaits de ski Evasion

Forfait débutant journée :

Rochebrune-Mt d'Arbois : 28 € - Princesse/Petit Rochebrune : 14 €

Luge sur neige de la Princesse : 9 € la descente - Forfait 4h luge : 33 €

- 5 ans : offert (sauf support mains-libres).

+ 80 ans : - 50 % sur les forfaits de ski Evasion .

Sur présentation obligatoire d'un justificatif.

Support "mains-libres" : 2 € rechargeable en caisse ou sur forfaits.megève.com

Réduction famille : Moins 10 % pour l'achat simultané d'au moins 4 forfaits

ski payants Evasion de 1 à 21 jours consécutifs

avec minimum 2 enfants.

Groupe : à partir de 20 personnes, réduction de 20 % sur les forfaits

Evasion de 1 à 21 jours consécutifs.

Journées Liberté : journées non consécutives à utiliser au cours de

d'hiver 2024/2025 et été 2025.

Prix en Euros TTC – Tarifs saison 2024/2025 selon TVA en vigueur.

REMONTEES MECANIKES DE MEGEVE

220 route du téléphérique de Rochebrune – 74120 MEGEVE

Tél. : +33 (0)4 50 21 57 06 - info@ski.megève.com forfaits.megève.com

* forfait nominatif avec photo

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

ID : 074-217400993-20240604-DEL2024_29-DE